



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC Maskinongé

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par la soussignée, Maryse Allard, Directrice générale et greffière-Trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, MRC de Maskinongé, que le Conseil Municipal de cette municipalité lors de sa séance ordinaire du conseil tenue le 7^{ième} jour d'avril 2026, a déposé un projet de règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des élus(es) municipaux

L'original de ce projet de règlement est disponible à mon bureau et sur le site Web de la Municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture.

Avis de motion le 7 avril 2026
Dépôt le 7 avril 2026

Ledit règlement sera présenté pour adoption à la séance ordinaire du 4 mai 2026 à 19h30 à la Salle municipale « Marcel-Milot » situé au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

DONNÉ à Saint-Alexis-des-Monts.
Ce quatorzième jour d'avril deux mille vingt -six (2026-04-14)


Maryse Allard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le 14^{ème} jour du mois d'avril 2026 (**2026-04-14**).

Signé : 
Maryse Allard
Greffière-trésorière